

VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal



Mai 2013

Le mot du Maire

« Vouloir faire » est le commun de toute municipalité. Faire devient un challenge. Penser un projet, le définir, monter un dossier avec ou sans bureau d'études, chiffrer ce projet, demander des subventions et assurer son financement, obtenir les subventions en « rentrant dans les normes », lancer l'appel d'offres, choisir les entreprises, délibérer ; enfin commencer l'ouvrage. La volonté de réaliser doit être très très forte.

C'est ainsi que depuis le début de notre mandat en septembre 2010, nous nous sommes attachés à plusieurs dossiers :

- L'acquisition d'un engin de travaux publics a été décidée en décembre 2010, votée en mai 2011 et réalisée en octobre 2011
- L'église : dossier relancé dès octobre 2010, l'ordre de service aux entreprises a été signé le 16 octobre 2012, les échafaudages du chantier en mai 2013
- Révision simplifiée du PLU : classement en zone touristique des Cabanes du Marodier, passage en commission des sites débuté en 2011, obtenu en mai 2012
- Classement 3 étoiles du camping de Montbartoux : débuté en octobre 2011, les subventions sont accordées en mars 2013, les travaux commencent en mai 2013.
- Classement de l'étang des Buradoux : demandé en octobre 2010, le classement est effectif depuis le 31/12/2011, en juin 2012 l'étude du barrage a été produite, les travaux sont réalisés et réceptionnés avant le 31/12/2012 (date obligatoire), l'exploitation commencera en juin 2013.
- Assainissement : suite à une étude antérieure et au besoin de capitalisation du budget, l'appel d'offre fut lancé en mars 2012, les travaux ont débuté en septembre 2012 et sont terminés en mai 2013.
- Eau : l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la distribution d'eau potable, de Chossières à la sortie du bourg, a été ouvert en décembre 2012, la commande aux bureaux d'étude a été signée en mars 2013.
- Réseau de chaleur : la commande aux bureaux d'étude a été signée en mars 2013, conjointement à celle pour l'eau potable.
- Réfection de la voirie du bourg : l'inscription des travaux de traverse du bourg par le Conseil Général a été obtenue en mars 2013, la modification du PAB débute cet été, les travaux seront réalisés après la réfection des réseaux.
- La réfection des tennis et l'aménagement d'un terrain multisport est réalisée entre le 20 mai et le 31 mai.
- L'acquisition du terrain attenant au tennis a été signée en mars 2013. Le terrain situé entre la sortie du bourg et le camping ainsi que les parcelles sises sous la poste et sous la piscine Robert ont été acquis par le biais de l'EPF Smaf.

- L'inscription pour un programme trisannuel (2013 à 2015) des travaux de voirie a été faite en octobre 2012
- Un projet de parking extérieur au bourg est en étude.

Tous ces programmes sont financés (à leur niveau d'avancement), certains rapporteront à la commune (tourisme, étang), d'autres s'autofinanceront (réseau de chaleur). Ils ont tous la même vocation, la modernisation et la qualité de nos infrastructures pour renforcer la qualité de vie sur notre territoire et l'attractivité de notre commune.

Vollore est une commune où il fait bon vivre ! Selon les premiers chiffres du recensement de cette année nous serions 761 habitants permanents et 19 habitants rattachés (en maison de retraite ou étudiants) soit une population totale de 780 habitants avec 121 résidences secondaires, notre population DGF dépasse 900 habitants (il faut attendre d'éventuelles corrections de l'INSEE pour avoir les chiffres officiels)

Dans moins de dix mois vous voterez pour élire une nouvelle équipe municipale. Soucieux de mener à leur terme les projets en cours et d'assumer la responsabilité de leur réalisation, je serai candidat pour conduire l'équipe chargée de cette tâche.

Nous n'en sommes pas là, le travail en cours est important, il est nécessaire de se concentrer sur la réussite de la mission que vous nous avez confié.

Budgets - Situation financière

Vous découvrirez ci-dessous les chiffres des réalisations budgétaires 2012, l'affectation des résultats et le vote des budgets primitifs 2013.

Nous avons toutes les raisons d'être satisfaits de ces résultats. Toutefois comme vous le remarquerez, l'ensemble de l'excédent de fonctionnement 2012 sera affecté à l'investissement 2013 ; aussi nous devons être très vigilants sur notre budget de fonctionnement 2013 afin de constituer un excédent suffisant pour assurer les investissements des années futures. Outre un suivi strict des travaux d'investissements, la réalisation d'économies de fonctionnement sera notre principale tâche. Comme dans nos maisons, les gaspillages devront être identifiés et éliminés (éclairage, chauffage, consommation de papier, de timbres, de fournitures, etc...). Certaines pratiques seront corrigées, les bonnes encouragées.

Grace aux excédents cumulés de ces trois dernières années, la commune a renforcé ses capacités de financement et peut s'appuyer sur une trésorerie renforcée. Mais il faudra se battre pour assurer le financement des futurs investissements, obtenir les subventions pour la continuation des travaux de rénovation de l'église, la réfection du réseau d'eau potable, la création du réseau de chaleur et progresser sur notre réseau d'assainissement sans oublier la voirie.

Exécution budgétaire 2012

Budget communal

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	444.064,37 €	282.075,62 €
Recettes	526.003,92 €	430.570,05 €
Exécution 2012	81.939,55 €	148.494,43 €
Report n-1	42.093,22 €	-181.701,76 €
Résultat de clôture 2012	124.032,77 €	-33.207,33 €

Budget Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	21.543,03 €	40.202,33 €
Recettes	42.257,63 €	31.339,24 €
Exécution 2012	20.714,60 €	-8.863,09 €
Report n-1	0,00 €	-5.353,94 €
Résultat de clôture 2012	20.714,60 €	-14.217,03 €

Budget Eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	72.877,77 €	9.214,00 €
Recettes	94.837,12 €	15.099,68 €
Exécution 2012	21.959,35 €	5.885,68 €
Report n-1	111.113,61 €	149.834,70 €
Résultat de clôture 2012	133.072,96 €	155.720,38 €

Budget CCAS

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6.717,98 €	0,00 €
Recettes	6.185,75 €	0,00 €
Exécution 2012	- 532,23 €	0,00 €
Report n-1	3.541,77 €	31,00 €
Résultat de clôture 2012	3.009,54 €	31,00 €

Affectation des résultats

Budget communal

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT - RECETTES :	124.032,77 €
Au compte 1068 – section d'investissement	124.032,77 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT - DEPENSES:	33.207,33 €
Au compte 001 – solde d'exécution d'investissement	33.207,33 €

Budget Assainissement

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	20.714,60 €
Au compte 002-section de fonctionnement	1.054,60 €
Au compte 1068– section d'investissement	19.660,00 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT - DEPENSES:	14.217,03 €
Au compte 001 – solde d'exécution d'investissement	14.217,03 €

Budget Eau

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	133.072,96 €
Au compte 002-section de fonctionnement	133.072,96 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT – RECETTES	155.720,38 €
Au compte 001 – solde d'exécution d'investissement	155.720,38 €

Budget CCAS

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	3.009,54 €
Au compte 002-section de fonctionnement	3.009,54 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT – RECETTES	31,00 €
Au compte 001 – solde d'exécution d'investissement	31,00 €

Budgets Primitifs 2013

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

Adoption du Budget Primitif Communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par

- **10 voix pour et 2 abstentions** (M. Norbert Meurre, M. Picca Gabriel qui a donné procuration à M. Meurre)

ADOpte le budget primitif communal de l'exercice 2013 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	1.128.471,50 €	1.128.471,50 €
- Fonctionnement	567.372,00 €	567.372,00 €
Total	1.695.843,50 €	1.695.843,50 €

Adoption du Budget Primitif Assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour

ADOpte le budget primitif communal de l'exercice 2013 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	85.877,00 €	85.877,00 €
- Fonctionnement	25.868,00 €	25.868,00 €
Total	111.745,00 €	111.745,00 €

Adoption du Budget Primitif Eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour

ADOpte le budget primitif communal de l'exercice 2013 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	204.935,99 €	204.935,99 €
- Fonctionnement	214.960,96 €	214.960,96 €
Total	419.896,95 €	419.896,95 €

Adoption du Budget Primitif CCAS

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité des présents :

ADOPTENT le budget primitif communal de l'exercice 2013 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	31,00 €	31,00 €
- Fonctionnement	12.631,54 €	12.631,54 €
Total	12.662,54 €	12.662,54 €

Vote des taxes pour l'année 2013

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taxes foncières et de maintenir le taux de la taxe d'habitation à 50 % du taux moyen départemental comme décidé en 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 3 voix contre (Mme Annie Sarry, M. Norbert. Meurre et M. Gabriel Picca qui a donné procuration à M. MEURRE), décide d'indexer le taux de la taxe d'habitation qui passe donc de 11,48 % à 11,88 %.

M. Norbert MEURRE a voté **contre** toute augmentation en précisant que l'augmentation des " bases" apparaît "suffisante" dans la conjoncture actuelle.

	ANNEE 2012	ANNEE 2013
Taxe d'habitation	11,48	11,88
Taxe foncière (bâti)	17,53	17,53
Taxe foncière (non bâti)	80,09	80,09

Vote des dotations et des subventions aux associations

Article 6554 :	10.333,00 €
Association Communes Forestières	120,00 €
Parc Livradois Forez	1.100,00 €
Syndicat Informatique Pays Thiernois (S.E.I.P.T.)	3.152,00 €
Mission Locale pour l'Emploi	541,00 €
Association des Maires	270,00 €
Sivu de Cylindrage	1.150,00 €
SIEG	4.000,00 €

Article 657362 :	
Subvention au budget CCAS	8.000,00 €

Article 6574 :	8.645,00 €
A.F.L.M. MUCOVISIDOSE	124,00 €
Association Le Fil d'Ariane (ex La Source)	77,00 €
Comité des Fêtes	3.200,00 €
Société de Musique St-Maurice	3.783,00 €
COS	811,00 €
Ecole Vollore-Ville (cadeaux Noël)	600,00 €
Fondation du Patrimoine	50,00 €

Article 73961 :	
Attribution compensation CCPC	51.000,00 €

CAMPING DE MONTBARTOUX

Financement :

- Conseil Général : subvention accordée de 46 000.00 € (40 000 € pour les travaux et 6 000 € au titre de la bonification Tourisme et Handicap)
- D.T.E.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : attribution d'une subvention de 42 090,00 €. Ce montant représente 30 % d'un montant subventionnable de 140 300.00 € HT
- Conseil Régional : Accusé de réception du dossier complet ; pour une subvention de 40 000.00 €

NOTE DE CALCUL DU LOYER

Financement du projet

Postes de dépense HT	
Sanitaire	180 000 €
Piscine	70 000 €
Total	250 000 €

Recette		
Aide publiques	128 090 €	51.24%
Emprunts	70 000 €	28.00%
Ressource propre	51 910 €	20.76%
Total	250 000 €	100%

Affectation de l'investissement sur le loyer du camping

Cout à la charge de la commune	120 000 €
Durée amortissement	20 ans
Cout annuel (hors inflation, crédit)	6 000 €
A répercuter sur loyer les 2/3	66.66 %
Soit	4 000 €

	N	N+1	N+2
CA	50 700 €	57 200 €	65 400 €
Loyer	2500 €	6 500 €	6 500 €
% loyer/CA	5%	11%	10%

FIXATION DES LOYERS ANNEE 2013 : loyers identiques à 2012

Augmentation au fur et à mesure de la réalisation des travaux, soit :

- Total travaux : 250 000.00 € HT
- Bloc sanitaires : 180 000.00 € HT (soit environ 70 % du montant total)
- Piscine : 70 000.00 € HT (soit environ 30 % du montant total)

A la réalisation totale des travaux le loyer sera augmenté de 4 000.00 €,

- soit + 2 800.00 € à la réalisation du bloc sanitaire (70% de 4000 €)
- soit + 1 200.00 € à la réalisation de la piscine (30% de 4000 €)



CLERMONT-FERRAND - CHAMALIÈRES, LE 22 AVR. 2013

LE PRESIDENT

Président de la Commission « Ressources Naturelles »
du Comité des Régions d'Europe
Ancien Ministre
FK/GC

**MAIRIE
VOLLORE-VILLE**

25 AVR. 2013

COURRIER "ARRIVÉ"

Madame, Monsieur le Maire,

Sous l'impulsion de la Région Auvergne, les 13 Autorités Organisatrices des Transports (AOT) auvergnates ont choisi de mettre en œuvre un site unique, www.auvergne-mobilite.fr, permettant à chaque usager de rechercher et calculer son itinéraire en transports en commun en quelques clics, tant depuis son ordinateur que depuis une version spécifique sur téléphone mobile.

En quelques clics, les usagers peuvent obtenir toutes les informations pour organiser facilement leurs déplacements en Auvergne, en utilisant une chaîne continue de transports collectifs (TER, cars départementaux, tramway, bus urbains, ...).

Un calculateur d'itinéraire « porte à porte » leur indique les meilleures combinaisons entre les différents moyens de transports pour se rendre d'un point A à un point B.

Le site www.auvergne-mobilite.fr regroupe également l'ensemble des informations sur tous les réseaux (plans, tarifs, coordonnées des guichets...) permettant d'offrir une information complète aux usagers. Le site indique aussi les perturbations prévisibles sur l'ensemble des réseaux.

Je vous serais très reconnaissant de faire connaître à vos administrés ce nouveau dispositif par les supports que vous jugerez appropriés (bulletin municipal, site Internet, diffusion de flyers...).

A ce titre, vous pouvez télécharger et utiliser librement le kit complet d'informations sur notre site : <http://www.auvergne.fr/article/kit-de-communication-auvergne-mobilite>

La Direction de la Communication (communication@cr-auvergne.fr) se tient à votre disposition pour vous aider à vous saisir de ces outils et vous fournir en complément des affiches, flyers etc... à votre convenance.

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
de la Région
Hôtel de Région
13/15 av. de Fontmaure
63402 Chamalières Cedex
Tél : 04 73 31 85 85
Fax : 04 73 31 86 23

Je vous remercie de votre concours et vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

René Souchon

Demain le TGV !
www.auvergne.eu



L'Office de Tourisme du Pays de COURPIERE

recherche, pour la semaine du 11 au 14 juin 2013, des figurants bénévoles (2 adultes et 2 enfants) pour des prises de vues destinées à nos futures plaquettes touristiques et autres actions de communication.

Contrat de cession des droits à l'image signé

Public souhaité : Adulte (30-45 ans)

Enfant (3-15 ans)

Se présenter à l'Office aux heures de bureau :

Lundi au vendredi : 9h00-12h00-14h00-17h00 (dossier suivi par Sylviane ECHALIER)

Merci de votre participation,

RECENSEMENT

Toute l'équipe du recensement remercie chaleureusement les Volorois pour avoir accueilli et répondu agréablement à nos deux agents recenseurs!

Félicitations à nos deux agents recenseurs pour leur efficacité.

POUBELLES

Selon les ramassages, il arrive que les bacs soient pleins. Certes ce n'est pas agréable mais le civisme veut que, dans ce cas, l'on conserve ses poubelles plutôt que faire déborder les bacs. Les gens ayant des quantités importantes doivent les porter à la déchetterie et non surcharger les bacs qui ne sont à utiliser que pour des déchets dits « de ménage ». **Un peu de bon sens s'il vous plaît ! Pensez à l'attrait du bourg !**

En raison des travaux de l'église, les poubelles de la place de la Fontaine sont réservées aux commerces et habitants de la place.

VOLLORE A L'HEURE D'ETE

Avec les beaux jours, pensons à l'agrément de notre bourg pour les résidents, mais aussi pour les gens de passage. Nous rappelons que ce travail est effectué par des Volorois bénévoles.

Aussi, merci à celles et ceux qui offrent des fleurs et des vivaces de leur jardin et qui assurent les plantations.

Merci également aux riverains qui assurent l'arrosage et l'entretien d'été, et aux habitants du bourg qui fleurissent leurs fenêtres, balcons et devant leur façade.

Oubliée la grisaille ! Que les Volorois soient fiers de leur village bien fleuri !

COMMUNIQUE

Les beaux jours arrivent, pourquoi ne pas se faire plaisir ?

Votre coiffeuse, Laurence, a le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau service dans le salon. A partir du 14 mai, elle accueillera l'installation d'une esthéticienne, Cindy DOZOLME. Elle vous proposera : soins visage et corps, maquillage, soin des mains, soin des pieds.



Ouverture Laurence :

- mardi-jeudi : 9 h – 12 h et 14 h – 18 h 30
- vendredi : 9 h – 18 h 30
- samedi : 9 h – 15 h 30

Ouverture Cindy :

- mardi – vendredi : 14 h 18 h 30
- samedi : 9 h – 15 h
- domicile le matin

L'Etang de Buradoux

L'ouverture de la pêche aura lieu courant juin. Avant celle-ci, la pêche est interdite.

Une association sera créée fin mai afin de gérer l'étang. La commune le louera à cette association qui mettra en vente différentes cartes (annuelles, pour 15 jours consécutifs, ou journalières). Ces cartes seront en vente dans les campings et au Bistrot de la Fontaine.

Les bénévoles volontaires pour participer à cette association doivent se faire connaître en mairie.

Le but de l'association est de regrouper les pêcheurs de la commune et d'organiser des animations (lâchés de truites, concours de pêche, buvette, empoissonnement, garderie, etc...)

Le gros entretien sera réalisé par la commune (travaux, débroussaillage ...). Le classement en pisciculture privée obtenu par la municipalité exige une gestion sérieuse. Les vidanges et rempoissonnements auront lieu tous les trois ans afin de maîtriser les quantités de poissons offertes à la pêche et contrôler le développement d'espèces indésirables

Ce lieu doit être convivial et offrir un cadre sympathique aux amateurs de pêche et une activité aux touristes et visiteurs.

Les abords pourront être aménagés en lieu de pique-nique et barbecue. Des événements pourront y être organisés par d'autres associations.

QUELQUES ECHOS DE L'ECOLE DE VOLLORE VILLE

Cette année, inscrits à « **Cinématernelle** » organisé par le Parc Livradois-Foréz, les élèves de la maternelle jusqu'au CE1 assistent à trois projections de films d'animation au cinéma de Courpière. Les entrées sont prises en charge financièrement par l'association des parents d'élèves (APE). La dernière séance aura lieu le 7 juin tandis que les élèves du cycle 3 découvriront le musée de la céramique de Lezoux dans le cadre des journées de l'archéologie.

Toute l'école s'est rendue au **festival du court métrage** de Clermont-Ferrand le lundi 4 février. Le repas qui terminait la matinée, financé par une partie de la subvention communale, a été pris au restaurant universitaire de Dolet.

Le coût de ces différents déplacements est pris en charge par l'APE qui a également offert aux élèves une table de tennis de table et un bac à sable à Noël. Sans la participation de l'ensemble des familles, tout cela ne serait pas possible.

Carnaval de printemps du 22 mars :

Les élèves du cycle 3 de l'école d'Augerolles sont venus présenter le travail effectué autour du cycle. Un défilé et un goûter ont suivis.

Pour la rentrée de septembre 2013, l'école de Vollore-Ville qui fait partie de la communauté des communes du pays de Courpière, continuera à fonctionner sur 4 jours. Horaires de l'école : 9H/12H et 13H30/16H30.

La mise en place des nouveaux horaires répartis sur 4 jours et demi est reportée en septembre 2014.

La cinquantaine d'élèves de l'école de Vollore-Ville est répartie en trois classes :

- la classe de Cycle 3 de Mme Jeanton avec les CE2/CM1/ CM2,
- la classe de Cycle 2 de Mme Bacquot avec les CP/CE1
- et les GS de maternelle le matin, la classe de maternelle de Mme Foury , avec les PS/MS et les GS l'après-midi. Mme Cartailier Valérie, ATSEM (agent territorial au service des écoles maternelles) participe au bon fonctionnement de la classe de maternelle dans le respect des tâches qui lui sont confiées par l'enseignante.

Les inscriptions des nouveaux élèves, nés en 2010 ou avant, auront lieu dès le début du troisième trimestre en mai. Prendre rendez-vous auprès de la directrice les jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi au 04 73 53 73 34. Une demi-journée d'accueil sera proposée pour les nouveaux élèves fin juin. Les enfants de petite section peuvent être accueillis de manière progressive à la journée en concertation avec l'enseignante.

Une garderie est organisée à partir de 7 H 30 le matin avant les horaires de classe et le soir après les horaires de classe jusqu'à 18 H 30, une cantine et des activités périscolaires sont proposées aux familles.

Label Eco – Ecole

Sous l'impulsion du service d'éducation à l'environnement de la Communauté de Communes du Pays de Courpière « La Catiche », les écoles primaires participent à un programme permettant à terme d'obtenir ce label européen.

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Vollore est de plus en plus active. En témoignent les chiffres :

- En 2011, plus de 520 prêts d'ouvrages (livres, documents, livres audio, livres en gros caractères), 28 inscriptions adultes, 8 inscriptions enfants.
- En 2012, plus de 850 prêts, 24 nouvelles inscriptions adultes, 7 nouvelles inscriptions enfants.
- Et ça continue de plus belle en 2013....

Sur un total de près de 70 inscrits à ce jour, une trentaine de lecteurs assidus fréquentent régulièrement notre local. Sans compter les enfants de l'école qui viennent avec les institutrices.

Nous bénéficions toujours de dons (certains livres n'ayant pas leur place sont mis à la vente pour en acquérir de nouveaux) et nous avons pu acheter une cinquantaine d'ouvrages récents sur 2 ans. Le bouche à oreille fait circuler certains best-sellers dans le bourg, le lien se crée ainsi entre les lecteurs et les échanges vont bon train, d'où la nécessité de mettre en place des cafés littéraires plus fréquents. Le prochain : le samedi 1^{er} juin à 14 h 30.

En plus des dépôts biannuels du bibliobus, nos réservations nous sont livrées tous les mois en « tête de réseau » (Courpière).

Les permanences tournent bien. Outre les responsables (Annie, Françoise et Hélène), d'autres bénévoles participent spontanément et efficacement : Claude, Andrée, Geneviève, Claire... Merci à toutes.

Le goût et la joie de lire se transmettent ainsi et circulent bien à Vollore....

ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

Comme chaque année, la commune organise l'enlèvement des objets encombrants chez les habitants de la commune.

Mardi 18 juin et Jeudi 20 juin 2013

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 14 juin 2013. Lors de cette inscription, vous devrez préciser la nature des objets et le volume total (encombrement).

Certains objets ne peuvent être pris :

- Pneus
- Poids trop importants
- Huiles ou produits chimiques
- Etc... se renseigner.



Le Comité des Fêtes

Malgré le mauvais temps, participation record à la journée « cuisses de grenouilles », sympathique manifestation de notre Commune. Merci à tous les participants.

Cette année, la fête patronale a pour thème « les animaux du monde ».

Venez nombreux nous rejoindre, avec vos idées et votre dynamisme habituel.

Tous les enfants vollorois sont invités au défilé du dimanche, il serait souhaitable que les groupes soient formés avant l'été.

Renseignements auprès d'Annie VILLENEUVE au 06 88 58 53 21 ou Françoise DELARBOULET au 04 73 53 71 96.

Association Saint-Maurice

La Batterie fanfare St Maurice poursuit la préparation de son gala qui aura lieu le 15 juin à 20 h 30 à Vollore Ville.

Les répétitions de l'orchestre et des ateliers de trompettes et percussions vont donc bon train. Nous rappelons que ces ateliers fonctionnent en partie grâce à la subvention allouée par la mairie volloroise que nous remercions vivement.

La batterie fanfare vous informe que la salle Saint Maurice, disponible à la location, dispose depuis mars de sanitaires intérieurs. Ces travaux sont l'œuvre d'artisans locaux et du bénévolat des membres de la fanfare.

Nous espérons que la journée « Pieds de Cochon » qui a eu lieu le 7 avril vous à plu...

.Les Amis du Vieux Vullore

Pour faire suite à notre assemblée générale, qui s'est tenue le 9 février dernier, et ayant atteint le quorum, nous avons évoqué l'activité de l'année, et énoncé le compte rendu financier très satisfaisant, avec une centaine d'adhérents, nous estimons que le club se porte bien.

Nous avons enregistré deux démissions, à savoir Raymond Verdier, président, et Mugnette Caulier, trésorière, qui souhaitaient passer la main, mais restent adhérents. Par conséquent nous avons fait appel à candidatures dans l'assistance et trois personnes se sont manifestées.

A l'unanimité ont été élu au poste de **Président : Christian SANNAJUST**, **Vice-présidente : Martine AUBERT**, **Trésorier : Cyrille SANNAJUST et Mireille FORTRIE** a été reconduite au poste de SECRETAIRE. Nous avons mis en place le calendrier des festivités, et pour le premier semestre en voici les grandes lignes, à savoir :

- le 25 mai à midi repas dansant à l'extérieur
- le 30 juin sortie d'une journée en car.

Les réservations pourront être enregistrées 15 jours à l'avance auprès d'un des membres du bureau.

AVEC VOLLORE

C'est désormais chose faite. Le projet de restauration, porté depuis plus de 10 ans par l'association « Avec Vullore » et pris à bras le corps depuis 2010 par une équipe municipale qui n'a pas ménagé ses efforts, devient enfin réalité.

Ce chantier qui prendra plusieurs années, permettra de sauver l'église Saint-Maurice, classée monument historique depuis 1989. Il est largement aidé par les subventions de l'Etat, de la Région et du Département et bénéficie de l'appui de la Fondation du Patrimoine, partenaire de l'association.

Le programme des travaux concerne dans un premier temps l'extérieur avec notamment la réfection de la totalité de la couverture, la restauration des corniches et gouttières et la reprise des élévations

en pierre de taille et l'encadrement des vitraux. Il est convenu que l'église doit rester ouverte au culte et que tout sera fait pour perturber le moins possible le déroulement des offices religieux.

L'association souhaite donner une impulsion nouvelle pour la recherche de donateurs acceptant de s'engager pour aider la municipalité à assumer la poursuite des travaux. Les dons, largement défiscalisés dans le cadre de l'intervention de la Fondation du Patrimoine, peuvent être adressés soit directement à la Fondation du Patrimoine avec mention « église de Vullore », soit à l'association qui transmettra ...

Les Concerts de Vollore

Une dernière saison préparée par Laurent Martin qui souhaite ensuite se consacrer entièrement à ses concerts personnels. Le relai sera pris pour préparer la saison 2014 par un jeune professeur de musique qui a géré plusieurs années l'Orchestre des Dômes, Bruno Chanel.

A Vollore le vendredi 5 Juillet à 20h45 au Château un excellent et jeune Trio déjà venu au festival en 2011 et à Vollore en 2012, le Trio Nuori, dont le violoniste et la pianiste sont originaires du Puy-de-Dôme et la violoncelliste de Grenoble. Au programme des grands classiques : Mozart et le magnifique trio No 1 de Mendelssohn, et aussi à la demande de Laurent Martin et de la Fondation Bru-Zane de Venise le trio d'Alkan (1813-1888) pour son bi-centenaire et un cycle pour piano d'Alexis de Castillon (1838-

1873).

Signalons que Laurent Martin leur fera enregistrer début Juillet en 1ère mondiale ce cycle et les deux Trios de Castillon joués en 2012 à Vollore. Le vendredi 12 Juillet, Laurent Martin a tenu à saluer les Volorois avec un récital à 20h45 en l'Eglise dont la restauration vient de commencer à la suite de ses démarches entamées dès 1999 et de la création d'Avec Vollore en complicité avec Patrick Vorilhon.

Programme Alkan (anniversaire oblige, soutenu par la Fondation Bru Zane) et CHOPIN, auquel Laurent Martin vient de consacrer un nouvel album (son 47ème) qui sortira le 22 Mai 2013.

Gageons que pour cet "au-revoir" les Volorois seront nombreux avec ce programme de charme et de virtuosité.

Vollorando

Une association qui « marche »...

L'assemblée générale du 11 janvier a rassemblé plus de 20 personnes. Lors de cette réunion riche en échanges, il a été pris plusieurs décisions :

- Créer une commission de mise en place des calendriers de randonnées,
- Continuer le balisage des circuits conçus par M. Maurice DUTOUR,
- Créer un sentier accessible à tous, valides, personnes en situation de handicap, personnes âgées, poussettes, etc,

- Maintenir les circuits touristiques de Vollore-Ville en juillet et août,

- Proposer sous la houlette d'Aimé POCRIS des randonnées botaniques qui inviteront chacun à s'émerveiller de choses simples au bout du soulier,

- Une randonnée nocturne qui nous conduira à la Croix de Chignore le jeudi 25 avril,

- Une participation de Vollorando à Ambert-Montbrison et Roanne-Thiers,

- Un week-end randonnée.

Le bureau remercie ses adhérents pour l'assiduité qui se manifeste au cours de nos marches hebdomadaires

et cela malgré la météo souvent défavorable en ce début d'année 2013. Remerciements pour la bonne humeur et la convivialité que chacun fait régner au sein du groupe, malgré parfois les difficultés que certains ou certaines peuvent éprouver.

Enfin, Vollarando est heureux de constater que quelques adhérents font remonter certaines remarques ou suggestions, des initiatives révélatrices de la bonne santé de l'association

Calendrier Vollarando : mai - juin - juillet 2013

Jeudi 2 mai	Terrasses de la Dore, Escoutoux - 13 km - dénivelé 215 m - 3 h 30 - Pique Nique
Dimanche 5 mai	La marche du muguet, Ravel - 10, 20 ou 30 km –dénivelé 110 m
Jeudi 16 mai	Viscomtat (La Montfrérie - L'Ojardie) - 7 km - Dénivelé 250 m - 3 h
Dimanche 19 mai	Randonnée de la Pentecôte à Trézioux - 5, 10, 20 ou 30 km
Jeudi 23 mai	Aubusson + Repas festif à Vollore
Jeudi 30 mai	Pierre Pamole (Vollore Montagne) - 8 ou 15 km - Pique Nique
Dimanche 2 juin	Fayet le Château - 8, 15 ou 25 km
Jeudi 13 juin	Vallée du Madet - 21 km - 400 m de dénivelé - Pique Nique
Dimanche 23 juin	Montée sur Pierre-sur-Haute - Pique Nique 8 et 17 km : dénivelé 440 m ou 28 km : dénivelé 1050 m
Jeudi 27 juin	Olmet, de ruisseau en ruisseau - 8 km - Dénivelé 200 m - 3 h
Dimanche 7 juillet	Chas - 12 et 16 km
Jeudi 11 juillet	Circuit touristique, Bas de Vollore
16, 17 et 18 juillet	Randonnée dans les Hautes Chaumes
Jeudi 25 juillet	Montée au Chignore - 2 parcours, soit au départ de Vollore, soit au départ de Rochemulet

Tous les départs se font Place de la Conche à Vollore Ville à 9 h

Communauté de Commune du Pays de Courpière

La CCPC a engagé un diagnostic territorial approfondi (DTA) afin de mettre en place des actions de développement des activités de tourisme favorisant les sports de pleine nature. Randonnées, VTT, Trail, Vélo à Assistance Electrique, Cyclotourisme

ANIMATIONS CULTURELLES DE L'ETE

Plusieurs animations culturelles vous sont proposées cet été :

- **Du 05 au 25 juillet** : Les Concerts de Vollore
Le 5 juillet à 20h45, château de Vollore, Trios romantiques
Le 12 juillet à 20h45, église de Vollore, Un grand anniversaire Alkan
- Le **jeudi 18 juillet** à 20 h 30, à l'Espace Chignore, causerie avec **Michel SABLONNIERE**

Pendant près de cinq siècles les **communautés familiales agricoles** ont marqué la vie de nos campagnes. Aux environs de THIERS, ces petites républiques s'organisaient autour d'un maître élu chargé de gérer les biens communs. La maîtresse avait la charge de la basse cour et de l'éducation des enfants. Les Parsonniers (les membres) de l'association oeuvraient à maintenir et agrandir la propriété.

A VOLLORE le souvenir de ces familles est encore vivace : à la GOUTTE , à LOUCHAMP, à MONTBARTOUX, à la BUNIE etc ...

- **Le 6 aout, au château** : représentation théâtrale par la compagnie en résidence au château
- **Le 20 aout**, Eglise St Maurice, concert de musique classique pour la rénovation de l'édifice, Famille Clément

- Le **mardi 13 août** à 20 h 30, à l'Espace Chignore, conférence de **Michel PASSALACQUA**.

Cette année, il nous passionnera comme d'habitude avec **Georges COUTHON**, révolutionnaire auvergnat controversé. Avocat à Clermont, puis successivement député à l'Assemblée Législative et à la Convention et membre du Comité de Salut Public, Georges Couthon n'aurait pas laissé une trace dans l'histoire s'il n'était pas devenu représentant en mission chargé de réprimer l'insurrection lyonnaise et n'avait mené une courte mais violente campagne de déchristianisation dans son pays natal où son nom reste à jamais associé à la destruction de clochers d'église. La chute de Robespierre entraîna la sienne et il fut guillotiné le 10 thermidor (28 juillet 1794). Une avenue porte son nom à Clermont-Ferrand.

- Lectures avec **Emmanuelle PIREYRE**, Prix Médicis 2012, pour son livre « Féerie Générale ». Date communiquée ultérieurement, consulter l'affichage en Mairie

.....

Le patois de Vollore en livret.

Il manquait au patrimoine culturel de Vollore une trace écrite du patois. C'est chose faite depuis l'édition par le Comité des Fêtes d'un petit ouvrage du dialecte de notre commune qui a marqué les échanges des nombreuses générations précédentes.

La présentation et le découpage des textes suivent le chemin de la vie des vollorais. Hommes et femmes courageux, ne rechignant pas au travail; chérissant la nature qui leur prodiguait l'indispensable nourriture; accueillants et conviviaux avec autrui. Les thèmes retenus reflètent la vie courante de nos ancêtres dont les auteurs ont tenté de décrire le contexte afin qu'ils permettent d'approcher une part des savoirs et de la culture de ceux qui nous ont précédés. Quelques mots et expressions sont ainsi proposés regroupés par thèmes qui sont voulu divers puisque non exhaustifs.

Le livret de 100 pages est disponible à l'épicerie, au bar, au salon de coiffure et dans les campings au prix de 10 €.

PETIT VOCABULAIRE DE PATOIS VOLLORIS



À laisser à vos enfants

y sen de volaoure, saren la portô et laïssen plaourô »

**



La Commission Tourisme du Pays de Courpière a édité un petit ouvrage ludique pour découvrir notre belle région. Joli cadeau à offrir aux enfants et à garder en souvenir de vacances. Il est en vente au prix de 5 euros à la bibliothèque et au Bar de la Fontaine où vous pourrez le feuilleter.....

LES SECRETS DU PAYS DE COURPIERE

Rénovation de l'église

Un fascicule complet sur l'histoire, l'architecture et les richesses de l'église Saint Maurice est en vente au prix de 10 € par l'association AVEC et tout l'été lors des visites de l'église. N'oubliez pas de faire un don à la Fondation du Patrimoine pour le programme de restauration soit directement sur le site : <http://www.fondation-patrimoine.org/fr/auvergne-3/tous-les-projets-206/detail-eglise-saint-maurice-de-vollore-ville-3161> ou en récupérant un dépliant à la mairie.

Jean Félix CHOUVEL, originaire de MONTMIOT, a célébré VOLLORE au siècle dernier. Né à Vollore Ville le 30 août 1882, il est décédé à Caracas en 1976. Ces alexandrins écrits sous le pseudonyme de **Félix VOLORE** ont été conservés par des Vollorois. Voici comment il voyait notre village au début du siècle dernier et il semble que le temps a bien changé les choses !

« VOLLORE »

Dans les monts du Forez, sur les flancs du Chignore,
Mon village est perché, et s'appelle Vollore.
Il est vieux, sans attraits, mais solide en son roc.
Des frimas et des vents, ne craignant pas le choc.
Dans la nuit du passé, il naquit à l'histoire,
Mais aucun chroniqueur n'a gravé sa mémoire.
Au sommet de ce « grün », le grand peuple de Rome
En dépit du climat s'établit sur le dôme.

Tout autour du clocher, le village est blotti.
Ce qu'il fut autrefois, tel il est aujourd'hui.
Il domine de haut un superbe horizon,
Et revêt ses atours à la belle saison.
Le passant est déçu en sa curiosité,
C'est partout la routine et la sévérité.

Les torrents ont creusé des vallons verdoyants,
Où, parmi les cailloux, une eau pure y descend.
Aujourd'hui, rarement, le touriste gravit
Ces sentiers raboteux où la chèvre bondit.
Une terre épuisée, un rustique instrument
Ne permettent jamais un profit suffisant.
On y fait du bon vin, on y sème le blé.
On travaille âprement, en hiver, en été.
La sueur du paysan est le prix de son pain.
Il en faut tous les jours, et l'on pense à demain.

Dans ces lieux isolés, se passa ma jeunesse.
J'y reçu du bonheur la divine promesse,
Quand la foi des beaux jours y jetait son éclat,
Mais le souffle moderne a fourni l'apostat.
Le dimanche, on allait par le rude chemin
A l'église du bourg, sanctifier le matin.
Le travail s'arrêtait, si l'orage fortuit
Ne venait menacer la récolte ou le fuit.
Pour gagner le repos au céleste séjour,
Il faut bien sacrifier le bien-être du jour.

Saint Maurice est patron de la vieille paroisse.
Il connaît ses besoins et comprend son angoisse.
Le verger « vollorat » fournissait en son temps
A l'église de Dieu, son petit contingent.
Le confort aujourd'hui a tari la fontaine.
On s'abreuve à longs traits à la source malsaine.
Le plaisir où l'on court ne va pas sans misère,
Tout mortel doit souffrir, c'est la loi sur la Terre.

Mots croisés :

Horizontalement :

- I – Une haute vue sur Chignore.
 II – Article d'Espagne – Contes de bergers.
 III – Château intime pour musiques intimes – Gaz rare.
 IV – Chemin d'eau – Entre deux scènes.
 V – Ne fait plus partie de Vollore.
 VI – Percés – Fortuné à l'oreille – Vieille colère.
 VII – Oiseaux caraïbes – Existes - Repose.
 VIII – Id est – A moitié sénile – Chef lieu de Loire.
 IX – Bon fromage – Avant la SPA.
 X – Vit au sud de l'Égypte - Cri enthousiaste.
 XI – Angoisse – On y fixe l'aviron.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9*	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													

Verticalement :

- 1 – Ravageaient. 2 – Château de Courpière – Ville biblique. 3 – Toutes les couleurs de Rimbaud – Un début inversé. 4 – Assemblée totale – Premier en géographie. 5 – Paix latine – Mite ou chameau. 6 – Le plus fort – Amassée de bas en haut. 7 – Petit patron– Caprice. 8 – Château en ruines. 9 – Donne soif – Début d'air populaire - Conjonction. 10 – Nouat – Terminal intestinal. 11 Presqu'écu – Notre Himalaya. 12 – Rendra valable. 13 – Fatiguée – Passé futur – Or chimique.

Solution de la grille précédente ;

Horizontalement

- I – Embellissante
 II – Néon - Idoine
 III – Crèche – Inerte
 IV – Heures - RG – Vis
 V – Fesse – uvées
 VI – Ne – Ese – Claude
 VII – TNT – Elinse
 VIII – Etoile - Œdème
 IX – Milo – Moirâmes
 X – Étudiant – Sent
 XI – Ne – Est – Ro - Nte
 XII – Sabot
 XIII – Jouets – Io - La

Verticalement

- 1 – Enchantement
 2 – Mère – Entité
 3 – Bœuf – Tolu - Do
 4 – Encre – lode
 5 – Hessel – Isle
 6 – Liesse – Emet
 7 – Id – On – SS
 8 – Soir - Cloitra
 9 – Singulier – Obi
 10 – Âne – Vandas - Oo
 11 – Nerveusement
 12 – Tièdement
 13 – Edesse – Estera

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié en avril 2013, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore, ...). Se renseigner régulièrement.

DATE	OU	QUI	QUOI
MAI			
Jeudi 2	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Dimanche 5	Halle	Marché aux fleurs	
Dimanche 12	Espace Chignore	Club chignore Age d'or	Tripes
Samedi 18	Camping de Montbartoux	Montbartoux	Soirée
Dimanche 19	Espace Chignore	Pompiers	Moules Frites
JUIN			
Samedi 1er à 14 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque	Café littéraire
Jeudi 6	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Samedi 8		Comité des fêtes	Voyage
Samedi 15	Salle St Maurice	Saint-Maurice	Gala
Dimanche 16	Espace Chignore	Pétanque	Concours
Jeudi 20		Chignore Age d'Or	Voyage
Samedi 22	Camping de Montbartoux	Montbartoux	Soirée musicale
JUILLET			
Jeudi 4	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Vendredi 5	Château	Concerts de Vollore	Concert
Vendredi 12	Eglise	Concerts de Vollore	Concert
Samedi 13	Halle	Pompiers	Bal
Dimanche 14	Espace Chignore	Pétanque	Concours
Jeudi 18 à 20 h 30	Espace Chignore	Michel Sablonnière	Causerie
Dimanche 21	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Exposition
AOUT			
Jeudi 1er	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Samedi 3	Camping de Montbartoux	Montbartoux	Fête touristes fidèles
Mardi 6	Château	Château	Théâtre
Mardi 13 à 20 h 30	Espace Chignore	Michel Passalacqua	Conférence
Samedi 17	Camping de Montbartoux	Montbartoux	Soirée
Mardi 20 à 20 h 30	Eglise	Avec Vollore	Concert Famille Clément
SEPTEMBRE			
Dimanche 1er	Espace Chignore	Pétanque	Concours
Jeudi 5	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Samedi 14		Chignore Age d'Or	Voyage
Samedi 21	Salle St Maurice et	Comité des fêtes Pétanque	Fête patronale Bal
Dimanche 22	Espace Chignore	Comité des fêtes Pétanque	Fête patronale Tripes

OCTOBRE			
Jeudi 3	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion hebdo
Samedi 5 midi	Camping des Plaines	Camping des Plaines	Choucroute
Dimanche 13	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Potée
Samedi 19	Salle Saint Maurice	Saint Maurice	Repas dansant
Vendredi 25	Camping de Montbartoux	Montbartoux	Soirée
Samedi 26	Espace Chignore	Comité des fêtes	Châtaignes

CARNET VOLLOROIS

Naissances

- Lolla CHARLES CHEVALEYRE, le 18 février (Rue de la Grande Chaussade)
- Kislán Sébastien Désiré MORICEAU, le 17 mars (Le Breuil)

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Vollorois.

Mariage

- ***Rectificatif*** : Marylène GAILLANT et ***Daniel*** (et non Didier) CHATELET, le 24 novembre 2012 (*avec nos excuses pour cette erreur*)
- Marie-Claire MECKER et Pascal GOUTTE (Laurençon) le 9 mars 2013

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès et Inhumations

- Francine Véronique LARZAT, le 20 mars (Rue de la Grande Chaussade)
- Germaine FLORET, le 2 mai à Ambert (Louchamps)
- Germaine BRUGIERE, née CHASSAIGNE, le 16 février
- Georges Joseph BRUGIERE, le 9 mars
- Cyrille GUERIN, le 20 mars
- Daniel BOULIER, le 18 avril

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Désinfection des captages

Comme chaque année, l'entretien des captages et réservoirs sera réalisé par la société SARP. Nous vous informons d'un risque de coupures temporaires de distribution de l'eau.

Dates d'interventions :

11 juin : bourg et haut de la commune - 12 juin : nord et bas de la commune

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE

Tél : 04 73 53 70 16

Courriel : mairie.vollore.ville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9 h -11 h 30

Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h – le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h

Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h

Téléphone : 04 73 53 72 07

BIBLIOTHEQUE

Adresse : Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Téléphone (répondeur) : 04 73 80 04 08

Horaires : Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30
Le samedi, de 10 h à 12 h

- 15 SAMU
- 17 GENDARMERIE
- 18 POMPIERS

CCPC

Adresse : 4, Avenue Jean Jaures 63120 Courpière

Téléphone : 04 73 53 24 71

Président : Michel Gonin

**PROXI communique son numéro de téléphone :
09 67 15 02 16**

Carnaval à l'école de Vollore
22 mars 2012

